

Constituer un corpus de conversations informelles: des méthodes en question (1)

L'étude des interactions face à face, qu'elle ait pour objet de déterminer les règles qui sous-tendent la compétence communicationnelle ou de rendre compte de la variabilité des conduites interactionnelles, pose un certain nombre de questions méthodologiques complexes, différentes de celles posées par l'étude du discours verbal seul. Quand l'intérêt se porte plus spécifiquement sur l'analyse d'interactions **informelles**, produites en **milieu naturel**, la constitution d'un corpus rencontre alors des problèmes plus aigus encore: comment observer? dans quels lieux? comment constituer un échantillon représentatif? On va voir qu'en fait ces questions se recouvrent largement et que, souvent, elles nous renvoient à des interrogations théoriques fondamentales liées à la nature même des mécanismes en œuvre dans les interactions face à face.

Précisons, pour commencer, que nous désignons par **interactions informelles**, ces rencontres dans lesquelles ni les sujets de conversation, ni les attitudes des divers interactants l'un vis-à-vis de l'autre, ne sont déterminés a priori - à l'inverse des **interactions formelles**, où des éléments situationnels tels que le statut ou le rôle respectif des interactants structurent la relation de manière déterminante. Un corpus de conversations informelles sera donc constitué par des interactions entre personnes dont le rôle et le statut sont identiques et qui, par ailleurs, entretiennent des rapports familiaux (2) - que ces rencontres aient lieu dans un cadre privé ou public.

COMMENT OBSERVER ?

Pour constituer un tel corpus, on se demandera tout d'abord s'il y a lieu d'observer les interactants à leur insu, auquel cas on aura recours à un magnétophone discret (avec micro incorporé), tout en respectant, bien entendu, les règles déontologiques de rigueur (3). Une telle observation présente évidemment l'avantage de fournir des informations sur la manière **habituelle** dont les locuteurs interagissent dans la vie quotidienne, en même temps qu'elle limite, de manière non négligeable, la portée de ces informations et ce, de deux points de vue.

En premier lieu, on est confronté à des difficultés énormes de transcription, surtout lorsque les voix des participants se recouvrent - ce qui est loin de constituer un phénomène exceptionnel dans les conversations informelles. Or, ces moments de recouvrements se trouvent être parmi les plus instructifs de la manière dont procède le mécanisme d'allocation des tours de parole. Par ailleurs, d'autres données importantes pour la compréhension de ce mécanisme, tels que les phénomènes prosodiques, ne semblent pas pouvoir faire l'objet d'un traitement rigoureux au départ d'un tel matériau. Une solution pourrait être d'utiliser un matériel plus sophistiqué qui permettrait l'enregistrement du discours de chacun des participants (capté au moyen d'un micro-cravate) sur une piste séparée. Cette technique introduit toutefois une variable situationnelle qu'on ne peut négliger, même si on en connaît encore mal l'impact sur les comportements interactionnels: les participants se savent alors observés. On y reviendra plus loin.

En second lieu, qu'on utilise un magnétophone discret ou un micro-cravate, on ne disposera bien entendu que des événements interactionnels **sonores**, ce qui réduit considérablement les possibilités de compréhension des interactions en cause. En effet, ces événements interactionnels qui empruntent d'autres canaux que le canal sonore ne constituent en aucun cas des phénomènes accessoires ou parasites, ils jouent un rôle effectif, au moins aussi important que les phénomènes linguistiques, dans l'encodage des intentions interactionnelles et dans la régulation des échanges. Ainsi, comme le souligne Cosnier (1978), «si la fonction référentielle est plutôt prise en charge par la parole et les gestualités illustratives et quasi-linguistiques, ceci est déjà moins exact pour la fonction expressive, qui emprunte très largement les mimiques et les attitudes corporelles et s'inverse complètement pour la fonction phatique qui est très largement assurée par l'extra-visuel» (Cosnier, 1978 : 15). De même, il ne fait aucun doute que les codes linguistique, proxémique, gestuel et suprasegmental s'articulent étroitement dans les mécanismes régulateurs des échanges (4), qui consistent notamment à négocier la succession des changements de locuteur et le développement thématique de la conversation. A l'occasion d'un travail sur le comportement conversationnel (Pillon, 1986) où nous ne disposons que de données sonores, nous avons d'ailleurs constaté, à de très nombreuses reprises, l'importance des phénomènes non verbaux dans la régulation des échanges: beaucoup de séquences conversationnelles ne pouvaient en fait être comprises qu'à condition de faire l'hypothèse que des gestes ou mimiques étaient intervenus à certains endroits de la séquence, et y exerçaient ainsi la même fonction qu'un tour de parole. La notion de **tour de parole**, considéré généralement par les premiers analystes conversationnels comme l'unité interactionnelle de base, semble donc trop restrictive pour rendre compte du processus multicanal que constitue une interaction face à face. On lui substitue d'ailleurs depuis peu la notion de **mouvement interactionnel**, défini comme «le plus petit élément significatif par lequel une conversation peut se développer» - **l'acte interactionnel** étant alors «la plus petite unité identifiable» mais non significative (Edmonson, 1981 : 8); moments et actes recouvrent ainsi des comportements tant linguistiques que para-linguistiques. Il semble donc bien que la seule prise en compte des phénomènes sonores risque de limiter fortement la validité et la portée des analyses, et que c'est sur la base de données magnétoscopées qu'il faille travailler.

On est cependant ramené alors au problème signalé plus haut à propos de l'utilisation d'un matériel de type micro-cravate; l'usage d'un magnétoscope fait peser sur la situation de communication des contraintes plus visibles encore et y injecte une variable dont on connaît mal les effets, à savoir que les sujets ne peuvent plus ignorer qu'ils sont observés. Plus précisément, les paramètres situationnels déterminant les conduites interactionnelles risquent de se trouver ainsi fondamentalement modifiés; le seul fait d'observer de manière explicite le comportement des sujets pourrait introduire une formalité dans la situation - qui sera d'autant plus formelle que les conditions de communication s'éloignent des conditions habituelles. Nous référons ici à la constatation de Labov (1976), selon qui «toute observation systématique d'un locuteur définit un contexte formel où le degré d'attention porté au discours est supérieur au maximum» (Labov, 1976 : 289), Certes, cette remarque est formulée dans le cadre d'enquêtes sur les comportements **linguistiques**, mais la question se pose aussi pour les comportements **interactionnels**: une fois placés dans une situation d'observation explicite, où ni les sujets de conversation ni les rôles ne seraient pré-distribués, des individus familiers vont-ils adopter des comportements interactionnels spécifiques aux situations informelles, ou bien auront-ils plutôt tendance, comme on peut l'observer dans les situations d'interviews formalisés, à exercer un contrôle accru sur leurs conduites interactionnelles, de manière à se conformer à ce qu'ils pensent être les «bonnes conduites», les conduites socialement valorisées, voire prescrites? Par ailleurs, tous les comportements interactionnels peuvent-ils faire l'objet d'un contrôle volontaire et conscient du sujet - comme c'est le cas pour certaines variables linguistiques - ou bien n'est-ce possible que pour quelques-uns seulement d'entre eux et lesquels? De plus, si le sociolinguiste peut repérer, avec plus ou moins de précision, les formes prestigieuses ou normées dans le discours de ses informateurs et ainsi évaluer, en retour, le degré de formalité d'une situation, on est loin de disposer d'un tel outil pour l'analyse des conversations. On connaît en réalité encore fort peu des règles interactionnelles effectives qui sous-tendent les interactions, qu'elles soient formelles ou non, de même qu'on ne sait rien non plus de l'incidence **relative** de chacune des variables situationnelles sur les comportements.

Par conséquent, on voit mal comment, dans de telles conditions, il serait possible de maîtriser l'effet de la variable «les sujets se savent observés» dans une situation informelle. On se trouve finalement confronté à un paradoxe, qui n'est bien sûr pas sans rappeler le «paradoxe de l'observateur» de Labov: on ne peut valablement étudier les interactions informelles que par le biais d'une observation explicite, dont on ne connaît pas les effets. Et on ne connaîtra pas ces effets (c-à-d. le degré de formalité qu'elle introduit dans la situation) tant qu'on ne disposera pas d'observations comparatives des conduites interactionnelles dans les situations formelles et informelles, dans lesquelles on aura fait varier systématiquement les paramètres.

Dans un premier temps, on est donc contraint de se situer dans une démarche **prospective**, qui sacrifie l'une ou l'autre exigence méthodologique. Il est, par exemple, possible de tirer un parti maximum de données interactionnelles partielles (telles que les seuls événements sonores recueillis à l'insu des participants) pour le déchiffrement des comportements régulateurs des échanges, si l'on tient compte à la fois des particularités syntaxiques, sémantiques, prosodiques et fonctionnelles des séquences de tours, plutôt que d'envisager chacun des tours isolément (Pillon, 1984). On peut également, comme le suggère Labov pour les enquêtes linguistiques, imaginer divers procédés qui détournent l'attention des sujets à l'occasion d'observations systématiques: ménager des intervalles et des pauses de telle sorte que les participants supposent qu'ils ne sont plus enregistrés à ces moments précis ou les engager dans des sujets de conversation impliquant davantage leur affectivité. Bien sûr, on ne doit pas s'attendre à ce que ces procédés donnent, à tous les coups, les résultats escomptés. Mais la confrontation des conduites ainsi diversement provoquées (comportements observés à l'insu des participants, quand ils se savent enregistrés, ou lorsqu'on détourne leur attention) peut nous apprendre beaucoup de l'effet d'un certain nombre de variables sur les processus interactionnels. Ce n'est donc sans doute qu'en multipliant les observations, même non systématiques, tout en étant conscient des variables particulières qui y sont introduites, qu'on en dégagera les styles interactionnels correspondant aux diverses situations. Ces premières approximations serviront alors de pistes de recherche pour des observations plus systématiques, dans un cadre expérimental, où sera testé l'impact de chaque paramètre.

DANS QUELS LIEUX OBSERVER ?

S'il désire disposer de conversations informelles recueillies à l'insu des participants, le chercheur a le choix entre trois procédures: 1. enregistrer à son propre domicile des rencontres entre amis; 2. demander à des personnes «complices» d'enregistrer des conversations à leur domicile; 3. capter des conversations dans des lieux publics (5).

Un corpus constitué de conversations saisies dans un cadre privé (avec les deux premières procédures) va, le plus souvent, engendrer des limitations de deux ordres: le nombre de sujets ainsi observés risque d'être assez faible, d'une part et, d'autre part, l'observateur (ou le «complice») sera sans doute du nombre des participants, alors qu'il connaît à la fois l'existence de l'enregistrement et les hypothèses de recherche.

Pour ce dernier point, on a affaire, ici encore, à une variable dont il est difficile de connaître l'impact. Pour avoir nous-même participé à ce type d'interaction, il nous a semblé, à première vue tout au moins, qu'un tel élément ne pouvait exercer qu'une influence mineure sur le déroulement des échanges. Mais il ne s'agit bien sûr là que d'une intuition, qu'il faudrait assurément vérifier - ce qui nous ramène aux questions exposées plus haut: quelles sont les circonstances situationnelles susceptibles de provoquer un contrôle et un ajustement des conduites? Une fois impliqués totalement dans l'interaction avec des interlocuteurs familiers (que cette implication soit naturelle ou provoquée selon les procédés de Labov), les participants peuvent-ils être en mesure de modifier leurs comportements en vue de leur adéquation à un modèle? Autrement dit, tant que l'on ne connaîtra pas avec précision les **déterminants** fondamentaux des conduites interactionnelles, on ne pourra aller plus loin dans la maîtrise méthodologique d'une telle variable.

D'un autre côté, la procédure qui consisterait à enregistrer des conversations en l'absence de l'observateur ne semble pas non plus satisfaisante. Notre expérience nous a en effet montré que les conversations ainsi enregistrées étaient le plus souvent inutilisables, tant il est difficile de comprendre alors les énoncés verbaux eux-mêmes et la logique de leur succession. Les difficultés de transcription sont telles, dans ces cas, qu'on peut se demander si on a affaire à des phénomènes secondaires, ou si on n'est pas plutôt renvoyé à un principe méthodologique plus fondamental.

Nous pensons en fait aux principes de la méthode ethnographique, définis par Becker (1958) notamment, qui a insisté sur la validité particulière de la méthode d'observation participante. Cette méthode constituerait en fait l'instrument le plus adéquat pour la compréhension des situations concrètes que rencontrent les sujets observés, tout en permettant une saisie du langage qui ne le déconnecte pas du contexte d'usage. Dans cette perspective, il se pourrait alors que les difficultés particulières que pose la transcription d'interactions auxquelles on n'a pas participé ne soient pas seulement liées à un problème technique (qualité médiocre de la bande sonore), mais également au fait qu'on connaît alors fort mal le contexte général des échanges.

Si le recueil de conversations dans des cadres privés ne permet d'observer qu'un nombre assez faible de sujets, il en va tout autrement lorsqu'on capte des conversations dans des lieux publics: restaurants, autobus, salles d'attente, cafétarias scolaires et professionnelles, etc. Cette procédure présente en plus l'avantage de permettre l'observation de sujets de milieux socio-culturels plus variés. Mais la variété du corpus ainsi rassemblé constitue en même temps un handicap: outre qu'on serait en présence d'un corpus très hétérogène, on ne pourra disposer, étant donné les conditions de recueil, des éléments situationnels importants pour l'interprétation des données, tels que le degré d'intimité et de connaissance des interlocuteurs, le but de leur rencontre, leur statut, leur âge, leur caractérisation socio-culturelle, etc. Bien sûr, la faiblesse méthodologique d'une telle procédure est inhérente à toutes les enquêtes sur le terrain; mais elle est d'autant plus embarrassante ici que l'on ignore tout, à ce jour, des paramètres situationnels les plus **pertinents** pour la différenciation des conduites interactionnelles. En effet, les multiples composantes de la situation communicative (6), dont on devrait en principe tenir compte dans toute analyse, ne sont sans doute pas toute **également déterminantes** dans les processus interactionnels, certaines variables peuvent être prépondérantes au point d'estomper, de neutraliser, le jeu des autres variables. Il n'est pas interdit de penser, par exemple, que la composante «cadre public» ou «situation informelle» soit plus déterminante que les composantes «classe sociale» ou «degré d'intimité». Il est clair qu'une avancée théorique dans ce domaine, encore fort peu exploré, serait d'un apport considérable pour l'analyste, qui se doit, jusqu'à plus ample information, d'envisager TOUTES les composantes situationnelles, et se retrouve ainsi aux prises avec un corpus d'une hétérogénéité telle que la moindre tentative d'interprétation s'avère périlleuse.

CONSTITUER UN ECHANTILLON REPRESENTATIF

On a affaire peut-être ici à un des problèmes les plus épineux de la recherche sociolinguistique en général, et il ne semble pas qu'il puisse être résolu à court terme.

En ce qui concerne les conversations, qu'on les capte dans un lieu public ou privé, lorsqu'on connaît les difficultés strictement pratiques d'une telle entreprise, on voit mal comment l'enquêteur pourrait prétendre constituer un échantillon représentatif d'une population donnée - qu'il s'agisse du nombre de sujets observés ou de leur identité. Mais, ici encore, le problème posé dépasse largement les questions de technique. En effet, si les enquêtes sociologiques s'appuient sur un certain nombre d'outils conceptuels pour la constitution d'un échantillon statistiquement représentatif, tel n'est pas le cas pour la recherche linguistique ou interactionnelle: nous sommes loin de pouvoir établir le nombre de sujets nécessaires et suffisants pour garantir une représentativité, de même que nous ne disposons d'aucune batterie de concepts spécifiques qui nous permettrait d'identifier des sous-échantillons de locuteurs représentatifs de sous-populations. Rien n'indique, par ailleurs, comme le précise Houdebine (1985), qu'il soit fondé de constituer des échantillons de locuteurs sur le modèle de ceux établis par les instituts

de sondage: si les critères de classe sociale ou de niveau d'études se sont avérés valides, en sociologie, pour la constitution de sous-échantillons, il se pourrait bien que les choses se passent autrement pour les comportements interactionnels, et que, par exemple, ce soit plutôt la position **subjective** des sujets qui se révèle la plus déterminante. D'autre part, lorsqu'on aborde la question de la taille du corpus à constituer, on ne peut passer sous silence le fait que l'ampleur du travail de transcription et de dépouillement des données contraint de toute façon les enquêteurs à restreindre le nombre d'interactions à analyser. Le critère **temps** constitue donc, dans les faits, le seul critère sur lequel on ne peut faire l'impasse. Il ne faut pas perdre de vue également, qu'étant donné l'état actuel d'avancée de la recherche interactionnelle et l'aspect disparate des études dont on dispose, c'est à des travaux de déchiffrement en profondeur des processus d'interaction que les chercheurs doivent se livrer et que le caractère, plus clinique qu'expérimental, de ces travaux se prête mal à la mise au point de dispositifs de traitement statistique.

POUR CONCLURE...

Comme on peut le constater, la plupart des difficultés rencontrées par l'enquêteur, qui, à première vue, se présentent sous un angle strictement technique, ne sont pas autre chose, quand on y regarde de plus près, que des questionnements théoriques fondamentaux. La multiplication des observations, tant non systématiques qu'expérimentales, leur confrontation, ne manquera pas de dégager les outils conceptuels indispensables à la maîtrise des effets produits par les diverses méthodes d'observation. Dans cette perspective, il nous semble qu'en tout premier lieu, il s'agirait de préciser par des moyens expérimentaux, **dans quelle mesure et dans quelles circonstances** des interactants peuvent avoir la faculté d'exercer un contrôle sur leurs comportements interactionnels, en vue d'adopter un style plus conforme aux **normes interactionnelles** - dont on peut déterminer les propriétés au départ notamment de tests de réaction subjective. Parallèlement, la recherche interactionnelle devra tenter de dépasser le simple inventaire des composantes situationnelles susceptibles d'influencer les comportements des sujets, et s'attacher à isoler, parmi ces composantes, celles qui s'avèrent déterminer, de manière **effective**, la variabilité des conduites au travers des diverses situations de communication.

NOTES

1. Je remercie ici Marie-Louise Moreau pour les remarques et suggestions apportées à une première version de cet article.
2. Il semblerait en effet qu'à l'occasion de rencontres initiales, les interactants adoptent des comportements plus formalisés.
3. A savoir, qu'une fois l'enregistrement terminé, on informe les sujets de ce qu'ils ont été enregistrés et on demande leur accord pour l'utilisation des cassettes. En cas de refus, on efface, en leur présence, la bande magnétique.
4. Voir notamment Duncan (1976), Edmondson (1981), Key (1980), Mathiot (1983) et Sacks, Schegloff et Jefferson (1974).
5. Signalons qu'il est parfois possible, dans les lieux publics, de magnétoscooper des conversations à l'insu des participants: on peut discrètement introduire une caméra dans un restaurant ou un café, ce qui n'est évidemment pas faisable dans un lieu privé. C'est d'ailleurs pour les mêmes raisons que les interactions formelles posent moins de problèmes pour le recueil de données: on peut aisément installer une caméra dans une classe, un bureau de poste ou un magasin, sans perturber les conditions habituelles de communication.
6. Pour le relevé de ces composantes, voir par exemple Hymes (1974).

REFERENCES

- Becker, H.S. (1958). Problems of inferences and proof in participant observation. **American Sociological Review**, 23 (6) : 652-660.
- Cosnier, J. (1978). Gestes et stratégies conversationnelles. In **Stratégies discursives**, Actes du Colloque du Centre de Recherches linguistiques et sémiologiques de Lyon, 20-22 mai 1977, Lyon, Presses Universitaires de Lyon.

- Duncan, S. Jr. (1976). Language, paralanguage and body motion in the structure of conversation. In Mac Cormack Wurm s.a. (eds). **Language and man. Anthropological issues**. La Haye, Mouton.
 - Edmonson, W. (1981). **Spoken discourse. A model for analysis**. New York, Longman.
 - Houdebine, A.-M. (1985). Pour une linguistique synchronique dynamique. **La Linguistique**, 21 : 7-36.
 - Hymes, D. (1964). **Foundations in sociolinguistics: an ethnographic approach**. Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
 - Key, M.R. (1980). **The relationships of verbal and nonverbal communication**. La Haye, Mouton.
 - Labov, W. (1976). **Sociolinguistique**. Paris, Editions de Minuit.
 - Mathiot, M. (1983). Toward a meaning-based theory of face-to-face interaction. **International Journal of Sociology of Language**, 43 : 5-56.
 - Pillon, A. (1984). Un outil pour analyser les échanges conversationnels. **Les Cahiers du CRELEF**, 19 : 63-80.
 - Pillon, A. (1986). Hommes actifs et femmes passives: des rôles sexuels aux attitudes et aux conduites interactionnelles. In J. Creten, G. Geerts et K. Jaspaert (eds), **Werk-in-uitvoering. Momentopname van de sociolinguïstiek in België en Nederland**. Leuven/Amersfoort, Acco.
 - Sacks, H., Schegloff, E. et Jefferson, G. (1974). A simplest systematics for the organization of turn-taking for conversation. **Language**, 30 (4) : 696-735.
-